



INFOS UTILES :

Mairie

24380 GRUN-BORDAS

☎ 05.53.54.78.25.

☎ 05.53.03.49.01

communegrunbordas@wanadoo.fr

<https://mairie-de-grun-bordas.jimdo.com/>

Horaires d'ouverture :

Mercredi :

14 h - 18 h

Judi :

8 h 30 - 12 h - 14 h - 17 h 30

Permanences des élus :

Le Maire :

Mercredi 14 h – 18 h

Judi 14 h - 17 h 30

et sur rendez-vous

Première adjointe :

Mercredi 16 h 30 – 18 h



C.I.A.S :

Aide à la personne

Route de Salon

24380 VERGT

Tél. : 05.53.54.76.70



Déchèterie BREUILH (24380)

05.53.46.35.39



Le Grand Périgueux

1 Boulevard Lakanal

B.P. 70171

24019 Périgueux Cedex France

Tél : +33 (0)5 53 35 86 00

<http://www.agglo-perigueux.fr/>

Horaires d'ouverture au public

du lundi au jeudi

8h30-12h30 / 13h30-18h

Vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h

Le mot du maire

Le nouveau conseil municipal élu depuis maintenant 3 mois est enfin installé.

Je me retrouve à la tête d'une équipe renouvelée et diversifiée qui a à cœur de poursuivre la gestion de notre commune.

Chacun des membres vous est présenté dans ce numéro.

Durant ces 3 mois, Grun-Bordas n'a pas échappé à la paralysie de notre société.

L'essentiel est qu'aujourd'hui l'activité reprenne son cours.

L'école fonctionne depuis le 18 mai avec tous les services en place. Les travaux sur les deux bourgs aboutissent.

A **Grun**, le cimetière est doté d'un parking neuf qui n'attend plus que quelques marquages et équipements sur la nouvelle aire de jeux et le boulodrome.

A **Bordas**, il ne restera plus que les aménagements de stationnement et de sport derrière l'église pour achever les abords de l'école.

Vous qui avez dû poursuivre votre activité avec les difficultés économiques, les lourdeurs logistiques et les contraintes sanitaires, vous qui êtes restés à la maison pour des raisons de chômage partiel ou pour garder les enfants, ces actions contribuent à la qualité de vie sur la commune.

Gilles Motard



Nouveau

la commune s'affiche sur FACEBOOK

Pour retrouver toutes les infos en temps réel !
<https://www.facebook.com/grun.bordas.1>

Et toujours le site officiel de la commune
<https://mairie-de-grun-bordas.jimdo.com>

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL :



Gilles MOTARD
Maire
54 ans—Enseignant



Agnille LESIEUR
Première adjointe
57 ans— Clerc d'Avocat
Bourg de GRUN



Mélanie AMACIN
Deuxième adjointe
42 ans—Educatrice
Bourg de GRUN



Pierrick MATHIAS
27 ans—Agriculteur
Le Bourg de Grun



Morgane FAURE
34 ans—Employée de commerce
Bourg de GRUN



Jean-Luc FERRAND
68 ans - Retraité
Enseignant chercheur
Lieudit « Grange Neuve »



Philippe de SAINT OURS
65 ans—Retraité
Fonction Publique
Lieudit Les Auzeloux



Elodie BARBEDROITE
38 ans—Gestionnaire RH
Lieudit Les Auzeloux



Marc ALTEA
53 ans - Producteur de
voyages
Lieudit La Gaumerie



Aymeric MAURAIN
52 ans—Comptable Notarial
Lieudit JARJAVEL



Damien ECLANCHER
22 ans—Menuisier
Bourg de BORDAS

REUNION D'INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL LE 27 MAI 2020

En raison de la crise sanitaire actuelle liée au CORONAVIRUS, l'installation du Conseil Municipal n'a pu avoir lieu que le 27 mai dernier, à la salle des fêtes de la commune afin de respecter les consignes de distanciation sociale et les gestes barrière. La réunion ayant eu lieu à huis clos, nous avons souhaité vous faire partager cette première rencontre entre les nouveaux Conseillers.

La séance s'est ouverte par un mot d'accueil et de bienvenue de Monsieur Gilles MOTARD, en sa qualité de Maire sortant.

Il poursuit par une présentation de la commune et un bilan du précédent mandat :

PROPRIÉTÉS DE LA COMMUNE :

La commune est propriétaire des voies communales et chemins ruraux, de terrains : au dessus de la salle des fêtes, à côté du cimetière et autour de l'école, de bâtiments : école, église, salle des fêtes, mairie, restaurant, ainsi que 4 locations (logement école, 2 appartements dans maison Bordas et ancienne poste)

PRÉSENTATION DU PERSONNEL COMMUNAL :

Le personnel communal est composé d'une Secrétaire de mairie employée 11 heures/semaine, d'un cantonnier actuellement en période d'essai pour 4 heures/semaine, et du personnel de l'école (une cantinière, 2 ATSEM, 3 agents (surveillance cantine, garderie, TAP et accompagnement dans le bus et ménage)

PRÉSENTATION DES INVESTISSEMENTS REALISES ET EN COURS :

Investissements réalisés pendant le précédent mandat : chemin piétonnier, construction de la cantine, création d'une salle de classe supplémentaire, portion de voirie aux AUZELOUX, bornes semi-enterrées, adressage, changement des huisseries de la salle des fêtes.

Investissements et travaux en cours : parking du cimetière et création aire de jeu à GRUN, salle des fêtes : mise aux normes accès personnes à mobilité réduite, bloc sanitaire, aménagement des abords de l'école, aire de covoiturage et aire de jeu à BORDAS, réfection de la route des Peyrichoux suite aux inondations de 2018.

PRESENTATION DE L'ECOLE :

L'école est composée de 2 classes : Maternelle (Toute Petite Section à Grande Section) et Primaire : CP et CE1 pour un total de 46 élèves.

Elle fonctionne au sein du RPI DES TROIS RIVIERES qui a été créé pendant le précédent mandat et qui regroupe les communes de BEAUREGARD ET BASSAC – BOURROU - FOULEIX – GRUN-BORDAS – ST AMAND DE VERGT - ST MICHEL DE VILLADEIX – SAINT MAYME DE PEREYROL

Une plaquette de présentation a été éditée pendant le précédent mandat et est remise à chaque conseiller.

Effet COVID-19 dans la commune :

Aucun cas déclaré sur la commune.

S'agissant des conséquences financières :

✦ La Mairie a fait l'acquisition des masques pour distribution aux habitants pour une somme d'environ 500 € dont subvention à percevoir de 200 € environ. Monsieur MOTARD souligne ici l'engagement de deux bénévoles de la commune pour la confection de masques supplémentaires ainsi que le soutien apporté par l'association LA CLE, masques réalisés avec les kits de tissu et d'élastiques fournis par le Conseil Départemental.

✦ Achat de produits et matériels d'entretien spécifiques pour l'école, soit environ 300 €

✦ Perte de recettes : location de la salle des fêtes, cantine, garderie estimée à environ 7 500 €

✦ Salaire maintenu des personnels de la commune mais reste à percevoir les compensations pour arrêts de travail pour garde d'enfant

✦ Perte du loyer du restaurant pour trois mois soit environ 1 000 € (dossier à l'étude)

VIE DE LA COMMUNE :

Lien social : réalisation d'un bulletin municipal, décorations fêtes de Noël, Vœux, commémorations, lien avec les chasseurs

Interventions sur le terrain : dégagement des routes suite à orages, saignées bords de route, entretien des chemins blancs, aide et soutien aux habitants (inondations, incendies).

Puis vient le moment de l'élection du Maire et des Adjoints.

C'est le doyen du Conseil, Jean-Luc FERRAND qui préside cette élection à bulletin secret, Pierrick MATHIAS Pierrick et Damien ECLANCHER, nos plus jeunes conseillers, sont désignés comme scrutateurs.

ELECTION DU MAIRE :

Gilles MOTARD indique vouloir se présenter au poste de Maire

Résultat : 11 votants – 11 suffrages exprimés – 11 voix pour

Monsieur Gilles MOTARD est élu à l'unanimité Maire de la commune de GRUN-BORDAS

ELECTION DU PREMIER OU DE LA PREMIERE ADJOINT(E) :

Après un tour de table, seule Agniette LESIEUR indique vouloir se présenter au poste de Première Adjointe

Résultat : 11 votants – 11 suffrages exprimés – 11 voix pour

Madame Agniette LESIEUR est élue à l'unanimité Première Adjointe

ELECTION DU OU DE LA DEUXIEME ADJOINT(E) :

Après un tour de table, seule Mélanie AMACIN indique vouloir se présenter au poste de Deuxième Adjointe

Résultat : 11 votants – 11 suffrages exprimés – 10 voix pour – 1 bulletin blanc

Madame Mélanie AMACIN est élue Deuxième Adjointe.

CREATIONS DES COMMISSIONS :

Monsieur le Maire propose ensuite de procéder à la création des commissions :

COMMISSION LIEN SOCIAL – ANIMATION – BULLETTIN MUNICIPAL :

Elle est composée de Madame Agniette LESIEUR, Madame Elodie BARBEDROITE, Monsieur Jean-Luc FERRAND et Monsieur Gilles MOTARD

COMMISSION VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX :

Elle est composée de Messieurs Gilles MOTARD – Pierrick MATHIAS – Marc ALTEA – Philippe de SAINT OURS – Damien ECLANCHER – Aymeric MAURAIN

COMMISSION ECOLE ET GESTION PERSONNEL COMMUNAL :

Elle est composée de Mesdames Mélanie AMACIN – Agniette LESIEUR – Morgane FAURE – Elodie BARBEDROITE et Monsieur Gilles MOTARD ;

Monsieur le Maire indique alors qu'il serait souhaitable que ces commissions soient largement ouvertes aux habitants qui souhaiteraient s'investir.

Un appel est donc lancé ici.

Si vous souhaitez vous investir pour la commune et participer aux travaux des commissions, nous vous remercions de vous faire connaître auprès de la Mairie, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons au sein de ces commissions.

SYNDICAT :

Il sera demandé la participation d'un Conseiller au SYNDICAT D'ELECTRIFICATION DE LA DORDOGNE.

Il est demandé par Monsieur Marc ALTEA qu'un référent soit désigné pour faire remonter les difficultés rencontrées par les habitants concernant le réseau téléphonique et internet.

LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU(E) LOCAL(E)

Enfin, Monsieur le Maire procède à la lecture de la **CHARTRE DE L'ELU(E) LOCAL(E)** prévue par la Loi n° 2015-366 du 31 mars 2015. Celle-ci prévoit que, lors de la première réunion du conseil municipal, immédiatement après l'élection du maire et des adjoints, le nouveau maire doit donner lecture de la charte de l'élu local, prévue à l'article L. 1111-1-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

De même, le Maire doit remettre aux conseillers municipaux une copie de cette charte.

Cette charte, qui a valeur législative, contient sept règles de bon comportement et de déontologie que tous les conseillers municipaux et communautaires se doivent de respecter.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire indique que le prochain Conseil Municipal pourrait être fixé au 1^{er} juillet 2020 à 20 h 30 au cours duquel sera voté le budget de la commune, les indemnités du Maire et des Adjoint(e)s. Les autres points de l'ordre du jour seront à définir en fonction des délibérations à prendre d'ici là.

La séance est levée à 22 h 30 suivie d'un verre de l'amitié offert par Monsieur le Maire.

Opération masques citoyens

Le Département de la Dordogne a pris la décision, pendant le confinement, d'acheter du tissu, de l'élastique et du fil en quantité suffisante afin d'accompagner les initiatives locales et de susciter l'engagement de nouvelles personnes bénévoles.

C'est ainsi qu'un appel a été lancé auprès des « couturières » de la commune afin de participer à cette opération et de fournir ainsi aux habitants de notre commune des masques en tissu.

Florence et Aurore ont immédiatement proposé leurs services et ont réalisé à elles seules plus d'une cinquantaine de masques.

L'association LA CLE de VERGT a également participé à cette opération et a également fourni à la commune des masques.

A ceux-ci s'est ajoutée une centaine de masques achetée par l'intermédiaire du GRAND PERIGUEUX.

Ainsi l'ensemble des habitants de GRUN-BORDAS ont pu être équipés de masques en tissu lavables.





LA REPRISE DE L'ÉCOLE APRÈS LE CONFINEMENT,

Lundi 11 mai tout le monde est présent enseignantes, ATSEM, cantinière, animatrices, le Maire et la Première adjointe pour préparer la rentrée après 2 mois de déconfinement.

Heureusement le soleil est au rendez-vous ce qui nous permet de faire la réunion dehors, sans les masques.

On sait que la rentrée ne se fera que le lundi 18 et 13 enfants seront là.

La mécanique est bien huilée. Chaque classe, qui est en capacité d'accueillir jusqu'à 9 élèves, sera aménagée et la circulation sur le site sera balisée. Tout est prêt pour accueillir les enfants dans les règles d'hygiène stricte, entre le bus, la garderie, les cours, la cantine et les récréations.

Le 18 mai tout a fonctionné. Les inquiétudes ont été levées. Toute l'équipe peut-être fière d'avoir assuré un service complet en mettant en œuvre ce protocole complexe.

Tap... Tap... Tap... Les Temps d'Activités Périscolaires...

Lors des Temps d'Activités Périscolaires sur la période de janvier à février nous avons proposés aux enfants divers jeux de société les jours de mauvais temps. Par contre dès que le temps nous le permettait, nous partions en randonnée dans le village et à travers les champs !! Nous sommes allés à la rencontre d'un arbre majestueux...

Nous avons fait une chaîne pour pouvoir l'encercler il a fallut 7 enfants pour en faire le tour !!!

Nous avons aussi travaillé autour de notre hôtel à insectes pour y remettre de l'ordre.

Les écureuil avaient dû passer par là...



Nos voisins ont du talent...

Installé à GRUN depuis 2017, Philippe VIOLOT fabrique des bijoux et objets décoratifs à base de pierres semi-précieuses (labradorite, cornaline, jade, jaspe, lapis-lazuli, opale etc.). Il est en phase de création d'une micro-entreprise artisanale et d'une boutique sur Bergerac.

Les bijoux sont des bracelets, bagues, pendentifs montés sur fils ou sur monture en argent. Les objets décoratifs, de plus grosse taille, sont produits en petit nombre car nécessitant un important travail de conception et de fabrication. Ce sont essentiellement des tables style bistrot dont le plateau est constitué d'une marqueterie de pierres découpées et polies. Philippe travaille aussi actuellement à la conception de lampes décoratives dont les parois sont en pierres et résine translucides.

Tous les objets fabriqués sont façonnés manuellement et constituent donc des pièces uniques



Quelques rappels utiles en ces beaux jours de Printemps !!!

Question !

A quelle heure peut-on faire du bruit au jardin ?

Réponse :

En général on peut effectuer des travaux bruyants dans son jardin :

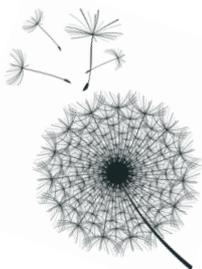
- **Du lundi au vendredi entre 8h et 20h ;**
- **Les samedis entre 9h et 12h et de 15h à 19h ;**
- **Les dimanches et jours fériés, seulement le matin entre 10h et 12h.**

Question !

Les aboiements de nos amis les chiens constituent-ils une nuisance sonore ?

Réponse :

Les aboiements intempestifs des chiens peuvent être considérés comme étant une nuisance sonore extrême. Ces bruits domestiques peuvent constituer un trouble anormal de voisinage aussi bien au sein d'un immeuble que dans une maison individuelle, et aussi bien la nuit qu'en journée.



Carnet :

*Madame Paulette SABOURET née ISSARTIER
née le 1er février 1931 à SALON (24), épouse de Monsieur
Fernand SABOURET est décédée le 12 mai 2020 à l'âge de 89 ans*



Le CIAS—GRAND PERIGUEUX recrute

Aides à domicile H/F

Secteur de Val de Louyre et Caudeau / Paunat / Vergt et les communes environnantes

Vous souhaitez travailler auprès des personnes âgées ou en situation de handicap

Vous possédez un moyen de locomotion

Contrat de 27h par semaine

Toute candidature sera étudiée

**Envoyez nous votre CV et une lettre de motivation
gestionrh.cias@grandperigueux.fr**



**L'ESPACE DE VIE SOCIALE DE VERGT
rappelle les actions menées auxquelles
vous êtes invités à participer :**

- ⇒ **Stage de communication bienveillante "Parler pour que les enfants écoutent..." (7 séances en soirée pour les parents, à partir d'octobre)**
- ⇒ **Ateliers créatifs : arts plastiques, land art, couture/bricolage, cuisine...**
- ⇒ **Projet d'accueil/café des jeunes parents à l'heure de l'entrée à l'école—9h du matin**
- ⇒ **Accompagnement à la scolarité, plusieurs fois par semaine jusqu'au 20 juillet, et à partir du 17 août.-**
- ⇒ **Accompagnement d'un groupe de jeunes 12-15 ans : projet voyage à Paris, mais aussi sorties "nature" et/ou "culture" prévues durant l'été ;**
- ⇒ **Stages de théâtre pour les jeunes encadrés par des artistes professionnels 2jours pendant les vacances de Toussaint.**

**Renseignements et inscriptions 2 Rue de L'Eglise— 24380 Vergt—Tél : 05 53 05 75 44
lacle-vcergt@orange.fr**

Numéros utiles :

AMBULANCE / TAXI 05 53 08 57 64 WIEGANT Route de Salon 24380 Vergt	LA POSTE 05 53 03 83 50 5, Place Charles Mangold 24380 Vergt	OSTÉOPATHE 06 71 22 95 26 Marjorie BESSE 4, Place Marty 24380 Vergt
DENTISTES 05 53 54 90 48 Philippe CARCENAC 10, Route de Bergerac 24380 Vergt	MÉDECINS 05 53 54 90 09 Docteur TRICAUD 11bis Grand'Rue 24380 Vergt	PÉDICURE / PODOLOGUE 05 53 54 96 22 Aure CEROU Route de Bergerac 24380 Vergt
05 53 54 96 22 Bernard FRANCOIS Route de Bergerac 24380 Vergt	05 53 54 66 96 Docteur PARROT-TRUCHASSOUT 1, Boulevard Aristide Briand 24380 Vergt	PHARMACIES 05 53 54 90 20 Bruno BENSUSSAN 10, Place Marty 24380 Vergt
EDF 08 10 33 36 24 Sécurité dépannage	Maison de santé 05 53 54 96 22 Docteur Stéphane BUHAJ Docteur Frédéric LAMAZIERE Docteur Max RENAUDIE Route de Bergerac 24380 Vergt	05 53 54 98 95 Annie CHANRAUD-BOUYROU 16, Place de la Halle 24380 Vergt
GENDARMERIE 05 53 07 89 75 21, rue du Château Vieux 24380 Vergt	OFFICE NOTARIAL 05 53 54 90 19 Ph, BRUS, J-C LOPEZ et Ch. SARLAT-LABADIE 6, Avenue des Anciens Combattants 24380 Vergt	05 53 54 90 16 Mesdames LOPEZ-RICHARD 12, Route de Bergerac 24380 Vergt
INFIRMIÈRES 05 53 54 98 35 Maison de santé Route de Bergerac 24380 Vergt	OPTICIEN 05 53 54 33 18 Lachal Grand'Rue 24380 Vergt	TAXI 05 53 54 74 00 Allo Taxi Vernois 8bis, Place Jean Jaurès 24380 Vergt
KINESITHÉRAPEUTES- MASSEURS 05 53 54 72 27 Véronique SUDRIE Chateau 24380 Vergt	ORTHOPHONISTE 05 53 08 61 57 Sylvie GEOFFROY Route de Salon 24380 Vergt	VÉTÉINAIRE 05 53 54 90 14 Olivier PENNANT 5, Boulevard Fénélon 24380 Vergt
05 53 35 16 64 SCP VERNET Olivia et Roger VERNET 62, Grand'Rue 24380 Vergt		



SAMU

15



POLICE

17



POMPIERS

18



TOUTES URGENCES

Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes

112



SMS OU FAX

Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre

114

A noter :

En nous laissant votre adresse électronique à l'adresse suivante communegrumbordas.info@orange.fr, nous pourrons vous transmettre des infos ponctuelles ou urgentes entre deux bulletins municipaux (coupures d'électricité programmées, cérémonies au Monument aux morts, etc...)

Si vous souhaitez que vos prochaines manifestations soient annoncées dans notre bulletin et sur le site, merci de nous les faire connaître.

Vos remarques et suggestions :

Nous attendons vos remarques et suggestions concernant l'amélioration de ce bulletin mais également vos idées ou questions sur la vie dans notre commune.

Vous pouvez nous en faire part par courriel (communegrumbordas@wanadoo.fr) ou en complétant le talon ci-dessous et en le déposant dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Vous pouvez aussi le signer ou le laisser anonyme.

Nous comptons beaucoup sur votre participation.

D'avance merci.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....